



8 rue des Écoles
77950 Voisenon
Tél. : 01 60 68 29 00
e-mail : mairie@voisenon.fr

www.voisenon.fr

ARRÊTE MUNICIPAL n°2024-37

Autorisation d'occupation du domaine public

Voisenon, le 21 mai 2024

Le Maire de Voisenon,

VU le Code de l'urbanisme, notamment sur l'article L. 480-2,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2214-4, L. 2122-28 et L. 2542-8 ;

VU l'arrêté préfectoral du 18 mars 1977 portant fixation d'un périmètre de protection autour de certains établissements ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'organiser le stationnement pour la représentation théâtrale de la compagnie Proscenium du 25 mai 2024 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1er :

La place du 14 juillet est fermée à la circulation du 25 mai 2024 minuit au 25 mai 2024 19 heures.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché en mairie et en tous lieux habituellement réservés à cet effet, notifié à l'exploitant demandant l'autorisation et adressé en copie à la préfecture ainsi qu'aux services de police ou de gendarmerie concernés.



Le Maire,

Julien AGUIN